

## F050 Evolution des grandes emprises monofonctionnelles – l'exemple du site du Triage ferroviaire

Programmation

### Périmètre

EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Périmètre du contrat d'intérêt national (CIN) qui s'étend d'Est en Ouest de la RN6 à la Seine, et du Nord au Sud de la limite Nord de Villeneuve-Saint-Georges au pont de la RD138, englobant notamment les emprises ferroviaires, et le quartier urbain de Triage. Il se situe au sein de l'opération d'intérêt national Orly-Rungis Seine Amont (OIN ORSA).

### Exigence

Exigence 4 : S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable

### Objectifs

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre accueille de nombreuses emprises mono-fonctionnelles et nombreux services urbains sans qui la métropole ne pourrait pas fonctionner. Le site du Triage ferroviaire sur les communes de Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi et Valenton fait partie de ces composantes incontournables du Grand Paris.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et les communes sont impliqués dans un processus partenarial afin que le site soit à la fois mieux intégré au tissu urbain, support de ses activités, tout en valorisant ses composantes historiques, et en réduisant les nuisances pour les habitants. Le dispositif de contrat d'intérêt national (CIN), piloté par l'Etat a pour ambition de favoriser l'émergence de projets générateurs d'investissements et d'emplois sur le site du Triage, et d'accompagner sa mutation urbaine.

### Description de l'action

Le contrat d'intérêt national (CIN) réunit d'une part, les signataires que sont l'État, les collectivités locales (Choisy-le-Roi, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, EPT Grand-Orly Seine Bièvre, Département du Val-de-Marne) et, d'autre part, les partenaires que sont l'Etablissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine Amont (EPA ORSA), SNCF Réseau, SNCF Mobilités ainsi que l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Le CIN a pour ambition de favoriser l'émergence de projets générateurs d'investissements et d'emplois sur le site du Triage, et d'accompagner sa mutation urbaine. Quatre axes ont ainsi été identifiés par les membres du CIN :

- conforter la dynamique économique, en permettant notamment le développement d'une plate-forme logistique rail-route ;
- constituer un levier pour un développement urbain plus large ;
- valoriser le patrimoine naturel et paysager des berges de Seine et du Parc Interdépartemental des Sports ;
- renforcer la résilience du quartier au risque inondation.

Le développement de ces quatre axes est cependant conditionné par le désenclavement et l'amélioration de la desserte du site par tous les modes, notamment par la création d'une nouvelle voie assurant la desserte des projets de développement économique logistique, qui éviterait les quartiers d'habitation.

Les partenaires du CIN ont mis en place pendant l'année 2018, quatre ateliers de travail sur les thématiques de l'amélioration de la desserte, de la logistique rail-route, du développement économique, du projet urbain.

Ce travail a permis de lancer une étude pour la desserte et le désenclavement du secteur du Triage qui a pour objet d'identifier la faisabilité de scénarios d'aménagement viaires. A l'issue de ces études, les signataires et partenaires du CIN Villeneuve Triage disposeront d'une vision comparative de différents scénarios et seront en mesure de retenir un scénario à approfondir en vue de sa réalisation.

Parallèlement, les membres du CIN ont décidé de conduire une étude plus générale pour la définition d'un schéma de développement et d'aménagement du site du Triage.

## Pilotage

Pilotage du CIN : Préfet du Département du Val-de-Marne

Pilotage de l'étude pour un projet d'aménagement et de développement du site : EPA ORSA et EPT Grand-Orly Seine Bièvre

## Partenaires

Etat

Régional d'Ile-de-France

Metropole du Grand Paris

Département du Val-de-Marne

Communes de Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi, Valenton

Etablissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine Amont (EPA ORSA)

Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)

SNCF Réseau, SNCF Mobilités

Les autres communes limitrophes du site ou le gestionnaire du Parc Interdépartemental des Sports pourront également être impliqués à différents stades du projet.

## Temporalité

Court terme

## Actions en lien

F001 Territoire de la résilience

F014 Définition d'une logistique durable

F048 Reconnaissance et valorisation des composantes identitaires du territoire

F051 Valorisation de la Seine